



Compte-rendu de réunion de la commission sportive

PV N° 6/21-22

réunion du 25/11/2021

Présents : P. Bossard, C. Denon, É. Jacquenet, M. Journo, M. Turbian, N. Zajac, C. Zakarian & N. Hachette

Excusés : F. Badin & F. Jury

WEEK-END DU 13-14/11

PÉNALITÉ FINANCIÈRE

responsable de salle manquant

article 88.1.1 des règlements généraux

plus de 16 ans fém. – honneur, poule A1 // Ent. Beynes / Maules vs Blanc-Mesnil SHB 1B	HBC Beynes
plus de 16 ans masc. – honneur, poule 4 // AS Poissy vs AS S-Mandé 1B	AS Poissy

chronométrateur (club recevant) ou secrétaire (club visiteur) manquant

article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au règlement COC IDF)

plus de 16 ans fém. – N3R, poule 1 // HBC Gagny vs ES Sucy	ES Sucy
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, poule 2 // ES Brunoy vs USM Villeparisis	USM Villeparisis
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, poule 2 // Savigny HB91 1B vs Paris UC	Paris UC

Joueur et Officiel sans être capitaine

article 98.6.2 des règlements généraux

plus de 16 ans masc. – honneur, poule 4 // Bois-Colombes SHB 1B vs Claye-Souilly SHB	Claye-Souilly SHB
--	-------------------

PÉNALITÉ SPORTIVE & FINANCIÈRE

joueur(s) hors convention

article 25.2.8 des règlements généraux

moins de 16 ans fém. – délayages, poule 4 // HBC Serris VE vs Ent. Paris Galaxy	Paris UC
---	----------

forfait isolé

article 104.2.1 (b) des règlements généraux

moins de 18 ans fém. – délayages, poule 1 // Houilles-Vésinet-Carières HB vs Montfermeil HB	Montfermeil HB
---	----------------

REPORT(S) VALIDÉ(S) SUITE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

plus de 16 ans fém. – pré-nationale, poule A1 // CS Monterelais vs Courbevoie HB	cas COVID avéré(s), match reporté au 1/12/2021
plus de 16 ans masc. – excellence, poule 3 // Draveil HB vs AS Mantaise	cas COVID avéré(s), match reporté au 18/12/2021

WEEK-END DU 20-21/11

PÉNALITÉ FINANCIÈRE

Officiel(s) hors convention

article 25.2.8.2.2 des règlements généraux

moins de 18 ans masc. – délayages, poule 1 // Ent. Mont-Valérien vs Ent. Massy Ouest-Essonne 2	Rueil AC
--	----------

responsable de salle manquant

article 88.1.1 des règlements généraux

plus de 16 ans fém. – pré-nationale, poule B2 // HBC S'-Leu / Taverny vs Ent. Fém. Centre-Yvelines	HBC S'-Leu / Taverny
--	----------------------

Non-respect du délai de la mise à jour de la base de données

article 98.2.2 des règlements généraux

moins de 18 ans fém. – délayages, poule 3 // CS Monterelais vs Ent. Morsang / Grigny	CS Monterelais
--	----------------

chronométrateur (club recevant) ou secrétaire (club visiteur) manquant

article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au règlement COC IDF)

plus de 16 ans fém. – N3R, poule 2 // Villiers EC vs US Ormesson	US Ormesson
plus de 16 ans fém. – N3R, poule 2 // Paris UC vs ASV Châtenay-Malabry	ASV Châtenay-Malabry
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, poule 2 // Versailles HBC vs Savigny HB91 1B	Savigny HB91

PÉNALITÉ SPORTIVE & FINANCIÈRE

joueur(s) non qualifié(s) à la date du match

article 30.1 (d) des règlements généraux

moins de 18 ans masc. – délayages, poule 4 // Villiers EC vs Ent. Masc. Centre-Yvelines	Villiers EC
---	-------------

REPORT(S) VALIDÉ(S) SUITE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

moins de 16 ans masc. – délayages, poule 6 // ES Sucy vs Ent. Livry-Gagny	cas COVID avéré(s), match reporté au 2/12/2021
---	--

réunion du 30/11/2021

Présents : C. Denon, É. Jacquenet, M. Journo, M. Turbian, N. Zajac, C. Zakarian & N. Hachette

Excusés : F. Badin, P. Bossard & F. Jury

WEEK-END DU 27-28/11

PÉNALITÉ SPORTIVE & FINANCIÈRE

joueur(s) non qualifié(s) à la date du match

article 30.1 (d) des règlements généraux

moins de 18 ans masc. – délayages, poule 4 // Villiers EC vs Ent. SAM / USDEM	Villiers EC
---	-------------

forfait isolé

article 104.2.1 (b) des règlements généraux

moins de 18 ans masc. – délayages, poule 4 // Ent. Masc. Centre-Yvelines vs Ent. Sud 93	Villemomble HB
---	----------------

forfait isolé (équipe de jeunes non accompagnée d'un officiel majeur licencié)

article 104.2.1 (d) des règlements généraux

moins de 16 ans fém. – délayages, poule 5 // Noisy-le-Grand HB vs HBC du Paris	HBC du Paris
--	--------------

REPORT(S) VALIDÉ(S) SUITE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

moins de 16 ans fém. – délayages, poule 6 // Ent. Sarcelles / Garges / Arnouville vs US Lagny-Montévrain	terrain impraticable, match reporté au 4/12/2021
--	--

FINALITÉS DE SECTEUR DE LA COUPE DE FRANCE

Suite à l'appel à candidature pour l'organisation des finalités de secteur de la Coupe de France (régionale & départementale) – 1/16es et 1/8es de finale – qui se dérouleront le dimanche 20 février 2022, la commission valide les candidatures du Savigny HB91 et du Rueil AC.


Christian Zakarian
président intérimaire de la commission

Les membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges de la ligue Île-de-France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z